

**7^{ème} SESSION DE LA PLATEFORME REGIONALE AFRIQUE CENTRALE
POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES EN AFRIQUE
CENTRALE (PfAC – RRC - 07)**

28 janvier – 01 février 2019, Bujumbura, Burundi



RAPPORT DE LA 7^{ème} PLATEFORME

Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)		Rapport de la 7^{ème} Plateforme
Classification du Programme : GRC/ACC	Enregistrement du Dossier : N° /CEEAC-DIPEM/DEADR – gracc/R/2019	
Plateforme effectuée par : Programme ACP-UE de Prévention des Risques liés de Catastrophes « <i>Définition d'un système d'évaluation de la mise en œuvre du cadre Sendai en Afrique centrale</i> ».		
Forum à : Bujumbura, Burundi		Financement : Banque Mondiale
Dates de la Mission : 28/01 – 01/02/2019		
Objectif de la Mission: Évaluer le niveau des réalisations faites en 2018 dans le cadre du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale et d'échanger sur les perspectives en 2019		
Sommaire : I. Contexte II. Phase protocolaire III. Objectifs V. Recommandations VI. Annexes VII. Distribution		

I. CONTEXTE

Les États membres de la CEEAC sont souvent confrontés aux aléas climatiques (Inondations, sécheresses, orages, glissements de terrains), sanitaires (Épidémies d’Ebola, cholera), géologique (Volcans, éboulements rocheux). La 7^{ème} plateforme tenue du 28 janvier - 01 février 2019 a réunis les experts et professionnels dont le but est de disséminer les initiatives, d’échanger les expériences, d’évaluer les progrès accomplis et de faire connaître les innovations en ce qui concerne la Réduction des Risques de Catastrophes dans les pays membres de la CEEAC.

Elle offre une occasion d’échanger les expériences sur les bonnes pratiques et les approches innovantes, d’évaluer le niveau des réalisations accomplies en 2018 dans le cadre du Plan d’Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale et d’échanger sur les perspectives en 2019.

II. PHASE PROTOCOLAIRE

La 7^{ème} Plateforme Régionale Afrique Centrale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (PfAC-RRC) s’est tenue à l’hôtel Tanganyika à Bujumbura précédée par la 8^{ème} Consultation Annuelle pour la Préparation et la Réponse aux Catastrophes qui ont été officiellement ouvertes sous la présidence de **S.E BUNYONI Alain Guillaume**, Ministre de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes, en présence des quelques membres du Gouvernement de la République du Burundi, du Représentant du Secrétariat général de la CEEAC, de l’Ambassadeur Chef de Délégation de l’Union Européenne au Burundi, du Représentant Résident de la Banque Mondiale au Burundi et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi. Les personnalités suivantes ont également assisté à l’ouverture de la 7^{ème} Plateforme, il s’agit:

M. Nestor COFFI, Représentante résidente de la Banque Mondiale au Burundi

M. Garry CONILLE, Représentant des Nations Unies au Burundi,

M. Wolfram VETTER, Représentant de la délégation de l’Union Européenne (UE),

M. Dominique KUITSOUC, Coordonnateur des Programmes GRC/ACC, Représentant le Secrétaire Général de la CEEAC.

La cérémonie d’ouverture solennelle a été marquée par le discours d’ouverture du Ministre de la Sécurité Publique et de la Gestion des Catastrophes, de la République Burundaise et par les déclarations du Représentant le Secrétaire Général de la CEEAC.

Y ont pris part:

- les Points Focaux Nationaux de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), les Experts en Protection Civile et les Directeurs Nationaux en charge de la Météorologie des Etats membres de la CEEAC à savoir le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe ainsi que le Tchad ;

- les Experts et les Chefs des Services du Secrétariat Général de la CEEAC, en charge de la gestion et prévention des risques de catastrophes, de la formation et de renforcement des capacités pour la paix et la stabilité, de la santé et de l'agriculture ;
- Leurs Honorables Députés Membres du Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale pour la RRC (REPARC) ;
- les Organisations de la Société Civile à savoir l'Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement du Tchad (AJPE), le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD), le Réseau des Jeunes leaders pour la Gestion durable des Ecosystèmes Forestiers et humides d'Afrique Centrale (REJEFAC), GreenAid-1 Billion Trees for Africa venus du Cameroun et HOPE-87 du Burundi ;
- les Institutions de Recherche & Développement en matière de la RRC spécifiquement l'Académie de Recherche du Tchad
- Les Experts en charge de la gestion des catastrophes et de la protection civile venus des Etats membres de la CEDEAO ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers, notamment:
 - le Bureau de Coordination de la Stratégie Internationale pour la Préventions des Catastrophes des Nations Unies (ONUSIPC) ;
 - le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ONU-OCHA) ;
 - la Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes (UNISDR) ;
 - la Banque Mondiale (BM), la Banque africaine de développement BAD) et la Facilité Mondiale pour la Prévention de Catastrophes et le Relèvement (GFDRR), la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR), des Sociétés Nationales de la Croix Rouge des Etats Membres de la CEEAC, de l'ACMAD, et de l'OXFAM.

III. OBJECTIFS

Les deux événements avaient pour objectifs d'évaluer d'une part le niveau des réalisations faites en 2018 dans le cadre du Plan d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale et d'échanger d'autre part sur l'état de mise en œuvre des recommandations prises à Brazzaville dans le cadre de préparation et de réponse aux catastrophes en Afrique Centrale.

IV. RECOMMANDATIONS

Au terme des débats et des échanges qui ont ponctué les présentations et les restitutions des travaux des groupes en plénière, les participants ont formulé les recommandations ci-après:

a) au Secrétariat Général de la CEEAC :

- envoyer une lettre explicative auprès des Etats Membres pour rappeler le fondement du REPARC comme réseau spécialisée au sein de la CEEAC et la nécessité d'améliorer la collaboration avec les ministères chargés de la RRC ;
- prendre part à la tournée à effectuer auprès des différents parlements pour animer la journée d'information parlementaire en matière de RRC, la même tournée servant de support pour rencontrer les différents ministres et autres sectoriels.

- doter le REPARC du matériel de travail pour une meilleure efficacité ;
- appuyer les Etats membres de la CEEAC, en termes de plaidoyers en vue de l'élaboration d'un plan de contingence transfrontalier pour la gestion des épidémies centré sur la Maladie à Virus Ebola (MVE) avec une implication des jeunes, des femmes et de la société civile et dans le respect du règlement sanitaire international ;
- appliquer dans les délais raisonnables la recommandation n°1 du communiqué final de la 1ère Conférence ministérielle conjointe de Brazzaville 2017 pour la désignation des Secrétaire Exécutif et Secrétaire Exécutif Adjoint du CAPC-AC ou, le cas échéant, saisir l'occasion de AMCOMET 4 pour soumettre l'inapplicabilité de la recommandation ;
- inviter un des pays de la CEEAC, modèle en matière d'autonomisation du SMHN, pour un partage d'expérience lors de la prochaine réunion des DSMHN ;
- appuyer les Etats membres de la CEEAC en vue de bénéficier des expériences développées dans le Centre National des Opérations d'Urgence du Cameroun, fruit de la coopération bilatérale sino-camerounaise ;

b) aux Etats membres

- améliorer la collaboration entre les antennes nationales du REPARC et les ministères en charge de la RRC ;
- mobiliser les ressources internes en vue d'élaborer le plan de contingence transfrontalier pour la gestion des épidémies centré sur la Maladie à Virus Ebola (MVE) avec une implication des jeunes, des femmes et de la société civile et dans le respect du règlement sanitaire international ;
- accroître les budgets alloués aux SMHN et améliorer leur cadre juridique et institutionnel ;
- mettre en place le cadre national des services climatiques ;
- densifier les réseaux hydrométéorologiques et entamer ou poursuivre le processus d'automatisation de leurs stations hydrométéorologiques, en y intégrant le volet maintenance ;
- développer des systèmes et stratégies de communication efficace sur le rôle et l'importance des activités des SMHN dans le développement socio-économique ;
- procéder à la sauvegarde des archives historiques et alimenter le Country Profile Data Base de l'OMM ;
- intégrer le secteur hydrométéorologie dans la plateforme nationale sur les objectifs du développement durable (ODD) ;
- prendre les dispositions nécessaires en vue de réaliser les sessions de formations sur la coordination civilo-militaire dans la prévention et la gestion des catastrophes ;

c) aux Partenaires Techniques et Financiers

- accompagner les Etats dans leurs efforts visant à traduire les stratégies nationales en plan d'action devant servir de support pour élaborer des lois spécifiques en matière de RRC dans chaque Pays ;
- organiser les PRESAC avant les Consultations Annuelles à l'effet de permettre l'évaluation de la mise en œuvre de ses conclusions (ACMAD et BAD à travers le projet SAWIDRA) ;

- mettre en place un ROSTER Régional en matière de préparation et de réponses aux catastrophes tenant compte de la suite de formation UNDAC avec l'appui d'OCHA sur demande de la CEEAC ;
- apporter des appuis techniques et financiers dans les Etats membres de la CEEAC dans l'élaboration d'un plan de contingence transfrontalier pour la gestion des épidémies centré sur la Maladie à Virus Ebola (MVE) avec une implication des jeunes, des femmes et de la société civile et dans le respect du règlement sanitaire international ;
- soumettre régulièrement aux Etats les calendriers des réunions internationales, afin d'encourager leur participation régulière à ces réunions ;
- appuyer les Etats membres de la CEEAC dans la tenue des sessions de formations sur la coordination civilo-militaire dans la prévention et la gestion des catastrophes ;
- continuer à apporter leur soutien technique et financier aux CAPC-AC et SMHN ;
- mobiliser les ressources nécessaires en faveur des Etats membres de la CEEAC pour des voyages d'échanges et de partage d'expériences au Centre National des Opérations d'Urgence du Cameroun, fruit de la coopération bilatérale sino-camerounaise ;

d) au REPARC

- encourager et influencer les politiques dans les Etats membres de la CEEAC en vue de la modernisation des SHMN ;

VI. ANNEXES : Dossier Souche

VII. DISTRIBUTION

- SG/CEEAC (ATCR)
- SGA/DIPEM (ATCR)
- SGA/PBARH (ATCR)
- Banque Mondiale (BM)
- Communication (ATI)
- Archives (ATI)
- Webmaster : www.ceeac-eccas.org, (ATI)